

LA
QUALIFICATION
OBLIGATOIRE

SOUDAGE SUR APPAREILS SOUS PRESSION, CLASSE A

CONNAÎTRE LA QUALIFICATION

LES FONCTIONS DU TRAVAIL

Cette certification vise le procédé de soudage à l'arc avec électrode métallique enrobée F-3 et F-4 dans la position « 6G » sur un tuyau de 2 pouces de diamètre.

Sauf exception, l'obtention de ce certificat est volontaire. Certains syndicats ou employeurs peuvent toutefois l'exiger comme condition d'embauche.

LE CHAMP D'APPLICATION

Le certificat de qualification d'Emploi-Québec en soudage sur appareils sous pression, classe A peut être requis dans tous les secteurs d'activité économique.

Cependant, il peut constituer, pour certains syndicats ou certains employeurs, une condition d'embauche. Les soudeuses et soudeurs devront par la suite se qualifier pour le compte de l'entreprise pour effectuer des travaux de soudage sur des appareils sous pression.

Également, les entreprises ayant un programme de contrôle de la qualité approuvé par la Régie du bâtiment du Québec ([RBQ](#)) peuvent bénéficier d'un allègement réglementaire par rapport à la qualification de ses soudeurs sur appareils sous pression. En effet, l'entreprise peut, sans la présence de la RBQ, qualifier un soudeur ayant préalablement obtenu une qualification personnelle d'Emploi-Québec. Cela est valable à l'intérieur des gammes de la qualification personnelle en autant que l'entreprise possède une méthode de soudage enregistrée selon ces gammes.

Finalement, ce certificat ne constitue pas une qualification complète pour le métier de soudeur/soudeuse. Dans ce cas, voir le [Programme d'apprentissage en milieu de travail](#).

LE MARCHÉ DU TRAVAIL

Pour obtenir de l'information sur le marché du travail et sur les perspectives d'emploi au Québec et dans votre région, consultez le site [IMT en ligne](#).

Pour consulter des offres d'emploi au Québec et dans d'autres provinces canadiennes, ou pour soumettre votre candidature, rendez-vous sur [Placement en ligne](#).

Pour obtenir de l'information sur les programmes de formation professionnelle pertinents, consultez le site de [l'Inforoute FPT](#) du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

LA RÉGLEMENTATION

Les exigences de détention de ce certificat sont définies par :

- la Loi sur la formation et la qualification professionnelles de la main-d'œuvre ([RLRQ, chapitre F-5](#));
- le Règlement sur les appareils sous pression ([RLRQ, chapitre A-20.01, r. 1](#));
- le Code de construction du Québec ([RLRQ, chapitre B-1, r. 2](#)).

S'INSCRIRE À L'EXAMEN

L'INSCRIPTION

Pour vous inscrire à l'examen, vous devez suivre ces trois étapes :

- Consulter le [Guide du formulaire d'inscription](#);
- Remplir le [Formulaire d'inscription](#);
- Transmettre le formulaire, les documents requis et le paiement des [droits exigibles](#) au Centre administratif de la qualification professionnelle (CAQP), à l'adresse suivante :

Centre administratif de la qualification professionnelle
Case postale 100
Victoriaville (Québec) G6P 6S4
Téléphone : 1 866 393-0067 (**sans frais**)

Vous devez joindre à votre demande d'inscription l'un ou l'autre des documents suivants :

- un certificat en soudage d'appareils sous pression, classe A (valide ou expiré);
- une attestation d'un cours de soudage suivi dans un établissement reconnu par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS);
- un certificat de qualification délivré par une autre province ou un autre pays (valide ou expiré);
- un certificat du Bureau canadien de soudage (valide ou expiré);
- une attestation officielle d'un employeur faisant foi de la réalisation de travaux de soudage;
- un certificat de qualification professionnelle de soudeur/soudeuse ou soudeur-monteur/soudeuse-monteuse ou assembleur-soudeur/assembleuse-soudeuse délivré par Emploi-Québec dans le cadre du Programme d'apprentissage en milieu de travail;
- un certificat de compétence occupation de soudeur/soudeuse ou de soudeur/soudeuse en tuyauterie délivré par la Commission de la construction du Québec ([CCQ](#)) (valide ou expiré).
- Formulaire «Épreuve de soudeur ou d'opérateur (807 – 2003-01)» délivré par la Régie du bâtiment du Québec (RBQ). Prendre note que sur le formulaire la case de «Soudeur» doit obligatoirement être cochée.

Si vous ne satisfaites pas aux conditions d'admission, Emploi-Québec vous en avisera par écrit.

LA RECONNAISSANCE DE VOS COMPÉTENCES

Si vous êtes titulaire d'un certificat équivalent délivré par une autre province, par un territoire canadien, ou encore par un autre organisme reconnu, Emploi-Québec peut vous délivrer le certificat de qualification en vous exemptant de l'examen ou d'autres exigences du programme d'apprentissage.

Accord de libre-échange canadien

Si vous êtes titulaire d'un certificat de qualification délivré par une autre province ou par un territoire canadien, consultez l'Accord de libre-échange canadien ([ALEC](#)).

PASSER L'EXAMEN

LES CARACTÉRISTIQUES DE L'EXAMEN

En plus des frais d'inscription payables à Emploi-Québec, des frais sont exigés par l'établissement scolaire où se déroule l'épreuve.

Il s'agit d'un examen pratique.

Durée : 3 heures

Vous devez vous présenter à l'examen en habit de travail : veste de cuir, bottes de sécurité et gants de travail. Vous devez également apporter vos lunettes d'oxycoupage et votre masque de protection.

Tout autre matériel nécessaire à l'épreuve sera mis à votre disposition.

Aucun cellulaire, téléavertisseur, ordinateur portable ou autre équipement électronique ne sera admis sur les lieux de l'examen.

SPÉCIFICATIONS DE L'ÉPREUVE DE QUALIFICATION

CARACTÉRISTIQUES DU TUYAU UTILISÉ

Un tuyau d'une longueur d'environ huit (8) pouces est remis à chaque candidate ou candidat. Ce tuyau doit être de catégorie 160, en acier du groupe P-1, et il doit avoir un diamètre nominal de deux (2) pouces et une épaisseur de 0,343 pouce.

BAGUETTE DE MÉTAL D'APPORT

La première couche de soudure doit être déposée avec une baguette classifiée F-3 (AWS E6010 ou E6011) (CSA/CWB E4310 ou E4311) alors que les autres couches seront appliquées avec une baguette classifiée F-4 (AWS E7018) (CSA/CWB E4918).

PRÉPARATION DU JOINT

La candidate ou le candidat doit couper et préparer le joint manuellement au **chalumeau oxyacétylénique**.

La candidate ou le candidat a droit à deux essais pour préparer convenablement le joint pour le soudage, soit chacune des extrémités du tuyau. En cas d'échec, l'épreuve est arrêtée et les frais ne sont pas remboursés.

Une meule portative (meule que l'on peut facilement transporter et manipuler à la main) ou une lime ne sont permises que dans le but d'effectuer des corrections localisées; elles ne doivent pas être utilisées pour former entièrement le chanfrein.

Si la meule ou la lime ont été utilisées d'une façon abusive, la surveillante ou le surveillant doit annuler l'épreuve.

L'utilisation de la meule ou de la lime est également permise pour effectuer des corrections localisées à la suite de chacune des passes de soudure.

POSITION POUR LE SOUDAGE

La candidate ou le candidat doit fixer et maintenir le tuyau dans la position 6G (incliné à 45 degrés) jusqu'à ce que l'épreuve soit terminée.

MOTIFS DE REJET

La surveillante ou le surveillant peut, en tout temps, arrêter ou rejeter l'examen pratique d'une candidate ou d'un candidat pour un des motifs suivants :

- manque dans la préparation du joint; ou
- manque de fusion ou de pénétration; ou
- présence de caniveau de plus d'un trente-deuxième (1/32) de pouce de profondeur; ou
- renforcement (R) ou pénétration (P) excédant cinq trente-deuxième (5/32) de pouce.

ÉVALUATION

La correction se fait par radiographie, conformément au code ASME, section IX.

Emploi-Québec envoie les résultats par la poste dans les semaines suivantes.

OBTENIR LE CERTIFICAT

L'OBTENTION

Si vous réussissez l'examen de qualification, Emploi-Québec vous expédie votre certificat par la poste.

Si vous échouez à l'examen, vous avez la possibilité de passer un examen de reprise.

LE RENOUVELLEMENT

La durée de validité du certificat est de deux (2) ans.

Deux (2) mois avant l'échéance de votre certificat, Emploi-Québec vous envoie un avis vous invitant à passer de nouveau l'épreuve de qualification.

OBTENIR LE SCEAU ROUGE

La ou le titulaire d'un certificat en soudage sur appareils sous pression classe A d'Emploi-Québec est admissible aux examens de qualification interprovinciale ([Sceau rouge](#)) pour le métier de soudeur/soudeuse sous certaines conditions. La mention Sceau rouge est reconnue à travers le Canada.

Pour plus d'information, consultez le [Programme du Sceau rouge](#).

Note : Le contenu de cette fiche ne peut servir à des fins juridiques. Seuls les textes de la loi et du règlement permettent de faire une interprétation légale.